

Avenant - conditions supplémentaires pour les services d'évaluation

Le présent avenant (« avenant ») régit l'utilisation des services de Mimecast à des fins d'évaluation (« services d'évaluation »), complète et est régi par l'accord de services existant conclu entre Mimecast et le client, ainsi que par toutes les conditions spécifiques applicables aux services énumérés à l'adresse suivante www.mimecast.com/contracts (« conditions supplémentaires »), (collectivement, « l'accord »). À l'exception des modifications ci-dessus, tous les dispositions de l'accord restent en vigueur. En cas d'incohérence entre les dispositions énoncées dans ce document et les dispositions de l'accord concernant les services d'évaluation, cet avenant prévaut.

« EN CLIQUANT SUR « J'ACCEPTÉ », VOUS (i) ACCÉPTEZ LES CONDITIONS DE CET AVENANT QUI FORMERONT UN CONTRAT OBLIGATOIRE ENTRE MIMICAST ET LA SOCIÉTÉ, L'ENTREPRISE OU L'ENTITÉ QUE VOUS REPRÉSENTEZ (LE « CLIENT ») ; ET (ii) DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS AVEZ LE POUVOIR ET L'AUTORITÉ NÉCESSAIRES POUR LIER LE CLIENT AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES. SI VOUS N'ACCÉPTEZ PAS CES CONDITIONS, OU SI VOUS N'AVEZ PAS LE POUVOIR ET L'AUTORITÉ D'AGIR AU NOM DU CLIENT ET DE LE LIER, N'ACCÉPTEZ PAS CES CONDITIONS ET NE CONTINUEZ PAS À UTILISER LES SERVICES.

1. DISPOSITIONS MODIFIÉES. Les dispositions de l'accord s'appliquent aux services d'évaluation, à l'exception des dispositions ci-dessous :

1.1 Sous réserve de la conformité du client aux dispositions de cet avenant, Mimecast mettra les services d'évaluation à la disposition du client pour une période de 30 jours (« période d'évaluation »). La période d'évaluation peut être prolongée par Mimecast par écrit (y compris par courrier électronique). Les services d'évaluation seront fournis pour le nombre d'utilisateurs autorisés ou de domaines, selon le cas, spécifié dans le formulaire en ligne. Tous les utilisateurs autorisés doivent être des personnes employées par le client ou placées sous son contrôle. Le pays où les données du client seront stockées (le « pays d'hébergement ») restera le même que les services Mimecast déjà utilisés par le client, sauf indication contraire dans les conditions supplémentaires ou au centre de confiance situé à <https://www.mimecast.com/company/mimecast-trust-center/>.

1.2 L'accès aux services d'évaluation sera résilié à l'expiration de la période d'évaluation, à moins que le client ne souscrive un abonnement payant aux services d'évaluation sur une base non expérimentale. Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes, en ce qui concerne les services d'évaluation, le client reconnaît et accepte que : (i) Mimecast n'a aucune obligation de conserver les données du client relatives aux services d'évaluation après la résiliation ou l'expiration de la période d'évaluation ; (ii) chaque partie peut mettre fin à la période d'évaluation immédiatement et sans responsabilité sur notification écrite à l'autre partie ; (iii) les niveaux de service et d'assistance technique de Mimecast ne s'appliquent pas aux services d'évaluation ; (iv) les services d'évaluation sont fournis tels quels, et (v) nonobstant toute disposition contraire dans cet avenant ou l'accord, Mimecast n'a aucune obligation d'indemnisation ni aucune responsabilité de quelque type que ce soit en ce qui concerne les services d'évaluation.